

DIANTE

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:33)

var DYANTHE

[1] DIANTE Médecine - Pharmacopée

nom

Étymologie FEW XXIV, 648b ánthos

Définition

Électuaire à base de romarin, qui soigne notamment la mélancolie, la jaunisse, la perte de poids, les douleurs, et empêche les apostumes de sécher.

Notes

- Note encyclopédique
L'élément « dia » correspond à la préposition grecque « dia », signifiant notamment « fait de », cf. Dictionary of Medieval Latin from British sources, s.v. dia (via Database of Latin Dictionaries, Brepols) ; on joint cet élément « à des noms de substances médicamenteuses pour dénommer des médicaments composés dont ces substances font la base." (La chirurgie de Maître Henri de Mondeville, éd. E. Nicaise, 1893, p. 360 n. 1). Ici, la suite "dia anthos" a été réduite en "dianthe", var. "dyante" [A. Sanchez , M. Goyens]

Citations

- R. racine d'altee, liquorice novele, aus, trivle les forment ensamble, après i met ferine d'orge, semence de lin, de fenugrec et encorpore bien toutes ces choses et fai onguement premier de dyante et avec burre novel et met sus l'apostume dedens et dehors et ce vaut mult a dur apostume et en sec el quel nous devons faire remollitions qu'il ne s'endurisse plus et soit durs comme pierre.
Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 19r.*